

Comité référendaire
Route de Granges 1
1607 Palézieux

AUTORITES COMMUNALES

1607 PALEZIEUX

Palézieux, le 8 mai 2008

Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux,

Par la présente, nous vous informons que suite à la décision du Conseil communal de soutenir la Municipalité dans le cadre du projet de réalisation d'un établissement concordataire de détention pour mineurs à Palézieux et de donner un préavis favorable au Canton pour la réalisation de ce dernier sur le territoire communal, un comité référendaire s'est réuni.

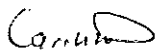
Il se compose des personnes suivantes :

Monsieur David Carruzzo, Route de Granges 1
Madame Lysiane Carruzzo, Route de Granges 1
Madame Chantal Lamy, Route de Granges 3
Madame Sandrine Métraux, Route de Granges 5
Monsieur Etienne Chamot, Rue de la Bougne 1

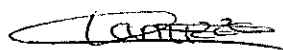
Nous vous prions donc de valider notre projet de liste de signatures, afin que nous puissions au plus vite entamer notre démarche auprès des habitants de la Commune.

Recevez, Monsieur le Syndic, Messieurs les municipaux, nos salutations distinguées.

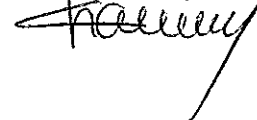
David Carruzzo



Lysiane Carruzzo



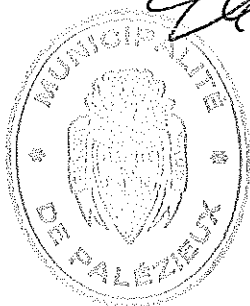
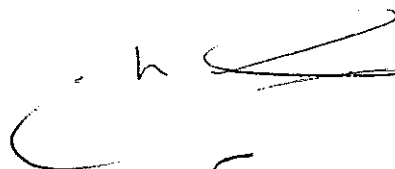
Chantal Lamy



Sandrine Métraux



Etienne Chamot



Référendum contre la décision prise le 29 avril 2008 par le Conseil communal de soutenir la Municipalité dans le cadre du projet de réalisation d'un Etablissement concordataire de détention pour mineurs à Palézieux et de donner un préavis favorable au Canton pour la réalisation de ce dernier sur le territoire communal

Cette liste ne peut comporter que des signatures de citoyen(ne)s domiciliés dans la Commune de Palézieux

Celui qui falsifie le résultat de la récolte de signatures est punissable selon l'art. 282 du Code pénal suisse

Publication de l'acte contesté au pilier public	30 avril 2008
Autorisation de la récolte de signatures :	13 mai 2008
Dernier délai pour la remise des listes de signatures à la Municipalité	20 mai 2008

Les électeurs soussignés demandent que la question suivante soit soumise au corps électoral, conformément à l'article 147 de la Constitution vaudoise :

« Acceptez-vous la décision prise le 29 avril 2008 par le Conseil communal de soutenir la Municipalité dans le cadre du projet de réalisation d'un Etablissement concordataire de détention pour mineurs à Palézieux et de donner un préavis favorable au Canton pour la réalisation de ce dernier sur le territoire communal ? »

Les indications ci-dessous doivent être manuscrites et apposées par le signataire lui-même.

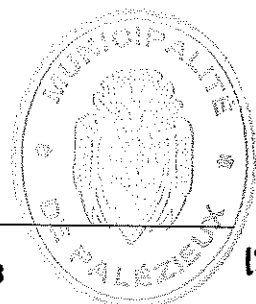
La loi interdit l'adjonction d'annexes ; les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste.

Nom A la main lisiblement	Prénom	Date de naissance complète (J-M-A)	Adresse précise Rue et no	Signature Indispensable	Contrôle laisser en blanc

La Municipalité atteste que les citoyens ci-dessus sont inscrits au rôle des électeurs à la date du (jour du contrôle par le greffe) et que le nombre des signatures valables est de

Comité référendaire

- M. David Carruzzo, Rte de Granges 1, 1607 Palézieux
- Mme Lysiane Carruzzo, Rte de Granges 1, 1607 Palézieux
- Mme Chantal Lamy, Rte de Granges 3, 1607 Palézieux
- Mme Sandrine Métraux, Rte de Granges 5, 1607 Palézieux
- M. Etienne Chamot, Rue de la Bougne 1, 1607 Palézieux



Merci de renvoyer cette liste au comité référendaire avant le 20 mai 2008